

## **UNE CURE DE RAJEUNISSEMENT DE LA TOUR ET DU BEFFROI DE SOMMIERES**

*M. P. SOHIER*

### **La Tour Carrée**

C'est cette grande dame Blanche qui domine Sommières que nous désignerons « Tour Bermond » de style 1160 environ.

Elle est la bâtisse la plus ancienne du château — type château bipolaire — qui possédait deux donjons correspondants à un dédoublement du fief à deux seigneurs.

Les premiers propriétaires en sont les Bermond de Sauve et d'Anduze. Cette famille fidèle et apparentée au Comte de Toulouse est l'une des plus brillantes, et sans doute, la plus puissante du Languedoc Oriental.

La ville obtiendra seulement en 1222 sa chartre communale.

Les marques de tâcherons sur la pierre sont semblables à celles d'Aigues-Mortes. Les tours ont été construites par des équipes identiques.

Les portes sont voûtées à berceau brisé, annonçant le tout début du gothique. Louis IX échangea en 1248 avec Bermond de Sauve, co-seigneur de Sommières, ce qu'il possédait dans la ville contre le château du Caylar.

Pierre Bermond VII, le frère, n'avait conservé une autorité que sur le château de Sommières. Il avait dû en confier la tour au Sénéchal de Saint Louis.

La ville entrait dans le domaine royal.

A l'intérieur de la tour se trouvent deux vastes salles austères, entièrement nues, qui, à diverses reprises, servirent de prison, l'une à l'entrée, l'autre formant un étage où l'on accède après avoir monté 32 mètres par un escalier de 74 marches permettant l'ascension jusqu'au sommet.

De la plate-forme on domine la ville, le pont, la Vallée du Vidourle.

Cette tour constituait un poste de surveillance, avec son épaisse muraille dont on voit encore le chemin de ronde de 1 mètre de large. Sa défense paraissait aussi solidement assurée.

En 1809, la tour Bermond fut laissée en toute propriété à la Ville qui en avait revendiqué la conservation « comme le seul monument historique qui lui restait ».

Bâtie sur le rocher, la tour a bravé les siècles. Les arêtes de ses façades sont intactes, mais hélas !, seule

survivante elle ne peut donner qu'une faible idée de ce que fut ce château jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Classé à la Révolution comme bien national, il fut peu à peu dépouillé, par les habitants de la ville, des ferrures, des portes, des fenêtres, des meubles mais aussi et surtout d'une grande partie des pierres, les plus faciles à emporter.

En 1809, il fut dépecé et vendu aux enchères :

- trois lots pour les constructions,
- quatre lots pour les terrains, à l'exclusion de la Tour et de la Place d'Armes, laissées à la ville.

Le château, bâti dans des buts militaires de défense, fut utilisé, ainsi que la tour, à d'autres fins. Celle-ci connut en 1685, après la Révocation de l'Edit de Nantes, la transformation en prison où on internait les femmes, les jeunes filles.

L'indomptable massif des Cévennes fournit de nombreux prisonniers de passage.

Sommières, cité protestante, devait être tout particulièrement touchée par la persécution, et le tableau décrivant Uzès à cette époque pouvait en partie s'y appliquer.

Le docteur Domergue disait : « Désormais quand nous apercevons là-haut, en haut de la Coustourelle, le vieux donjon, nous pensons aux souffrances, aux prodiges d'héroïsme et de foi dont il fut le témoin. Surtout nous n'oublierons pas à quelle source les vaillants internés puisèrent leur indomptable foi. Et dans un

souvenir ému nous associerons : Tour de Sommières et Tour de Constance".

## **Les Travaux**

Le ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts réunissent le 4 Juin 1926 la Commission des monuments historiques pour l'arrêté suivant :

Art 1 : La Tour Carrée de Sommières et le Beffroi de l'Hôtel de Ville appartenant à la ville de Sommières sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Art 2 : Le présent arrêté sera notifié au Préfet du Département pour les archives de la Préfecture et au Maire de la Commune de Sommières qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

La Tour est donc classée Monument Historique le 4 Juin 1926 par l'Etat et les Architectes des Monuments Historiques de France.

Tous travaux ou modifications ne peuvent être effectués sans l'accord officiel des Architectes des Monuments Historiques de France.

C'est grâce à l'intervention de Monsieur Nicolas Faucherre, historien de la fortification, Conservateur adjoint du Musée des Plans et Reliefs de l'Hôtel des Invalides à Paris, auprès de Monsieur Jean-Marie

Cambacères Député Maire de Sommières et avec la complicité de Monsieur Aimé Jeanjean Vice-Président de l'Association « Sommières et son Histoire » qu'un dossier a été déposé auprès des différents partenaires pour le « Projet d'amélioration du patrimoine historique » notamment la Tour Carrée du Château et le Beffroi de l'Horloge.

Après réflexion du Conseil Municipal qui s'est tenu le 12 Mars 1990 des subventions ont été attribuées :

- Ministère de la Culture	400 000 F
DRAC	
- Conseil Général du Gard	250 000 F
- Conseil Régional	250 000 F
- Municipalité	286 000 F

---

1 186 000 F

pour un coût initial prévu de :

1 000 000 F HT

1 186 000 F TTC

Le Service Départemental de l'Architecture de Nîmes a désigné Monsieur Jacques Dreyfus, et Monsieur G. Cléry Architectes des Bâtiments de France pour suivre les travaux.

L'entreprise Sele de Nîmes, spécialisée dans la rénovation des Monuments Historiques a procédé à un examen sérieux des bâtiments pour définir les travaux à y effectuer.

Le devis pour la Tour Carrée s'élève à :

665

514,17 FTTC

- Consolidation et étanchéité de la partie supérieure de la Tour.

- Mise en sécurité des façades.

Pour permettre l'exécution des travaux, notre belle dame s'est vue encerclée de tuyaux rouges et d'échafaudages afin de donner accès aux quatre pans.

*Sur l'ensemble des façades* : suppression de végétation et des parasites incrustés dans la maçonnerie dégradante et disloquant les pierres qui devenaient très dangereuses, puisque certaines se sont décrochées ces dernières années.

*Les murs* : ils seront consolidés par de gros moellons bruts qui boucheront d'énormes trous. L'ensemble de l'Angle Nord-Est sera à reprendre. Les matériaux de réemploi et de récupération seront des moellons, des pierres, tombés sur le pourtour de l'édifice.

Des coulis de chaux seront ensuite utilisés pour joindre les maçonneries adjacentes.

*Arase des murs* : un remontage de maçonnerie sera fait à la face intérieure, en matériau de réemploi et de récupération.

Un coulis de chaux sera exécuté pour le blocage et la consolidation des maçonneries en contrebas.

Une injection de produit hydrofuge type SIKA complètera l'étanchéité des murs.

Sur les arases en maçonnerie, un rocaillage pour la protection, sera effectué avec garnissage et joints de finition.

*Terrasse (surface dalle)* : suppression de végétation parasite qui détériore l'étanchéité. Les dalles seront déposées pour couler une dalle de béton armé, donnant une pente d'évacuation E en O.

Les parties courantes recevront un complexe élastomère bi-couche:

- un écran voile de verre - 100 g/m<sup>2</sup>
- un élastomère type 40 PPS Armature - 50 g/m<sup>2</sup>
- un élastomère type 700 PPS Armature Polyestère 180 g/m<sup>2</sup> L'étanchéité horizontale comportera l'exécution d'une forme drainante en cailloux roulés (épaisseur 7 cm) y compris « bidim ».

En finition, le dallage en pierre du pays (Pondres), de 10 cm d'épaisseur, sera jointé.

*Terrasse (Périmétriques des murs)* : une tranchée d'engravure sera creusée pour la remontée d'étanchéité y compris le dressement du fond par de l'enduit.

L'étanchéité des murs ou des relevés comprendra :

- un enduit d'imprégnation à froid,
- un enduit d'application à chaud,
- une équerre de renfort en chape bitume armé type 40 à ailes égales de 20 cm,
- un enduit d'application à chaud,
- une chape de bitume armé type 40 autoprotégée (feuille

d'aluminium de 8/100 èmes d'épaisseur).

Mise en place de « pipi » en cuivre avec aménagement des orifices et scellement.

Aménagement dito de l'arrière de la tourelle d'escalier sur 2 faces.

Puis installation de la « lumière » centrale par costière en pierre de taille de Pondres.

*Mise en sécurité des façades* : un travail très difficile sur l'échafaudage volant sera exécuté pour purger les parties menaçantes notamment « les bossages éclatés » risquant de se décoller à tout moment. Beaucoup de ces éléments dépassent 10 kg.

Un rejointement total sera fait avec le refichage de pierres suivant la nécessité (joints à la chaux naturelle St Astier).

Le Conseil Municipal du 24-1-92, Mme Madeleine Solignac, Maire, a voté une rallonge budgétaire pour :

- un dallage supplémentaire de la terrasse,
  - une fermeture d'escalier sur la terrasse haute,
  - des châssis et grillage anti-corneilles pour un montant de :
- 36 821,15 F TTC.

Cette cure de rajeunissement a commencé en Janvier, pour se terminer en Mars 1992.



## **Le Beffroi**

La « tour de l'horloge » s'élève sur la sixième arche du Pont Romain. Elle appartient à une enceinte moyen-âgeuse construite par la royauté (+/- 1 300), en pierres au bossage en table, martelées, sans être lissées, très évocatrices d'un passé, comme celles des remparts d'Aigues-Mortes. On trouve encore les marques des tâcherons qui les formèrent :

La tour ogivale, ancien beffroi portant le clocher communal qui sonnait les heures et le tocsin en cas de danger, garde, elle aussi, le secret de sa construction contemporaine des temps médiévaux.

Le clocheton soutient une cloche de bronze de 26 quintaux 46 livres ; en 1657, lors de son installation, les câbles qui la levaient se rompirent, elle tomba, se fendit sur quelques dizaines de centimètres, enfonça profondément la voûte du pont. Elle figure sur la liste des Monuments Historiques. Arrêté du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts du 30-11-1912 sous la mention : « La Cloche Bronze 1613 du beffroi de Sommières ».

Au dessus de la porte d'entrée, quai Gaussorgues, une partie de la façade a été autrefois restaurée. On peut y lire : Rest 1857.

Dans le haut est fixé un écusson de pierre sculpté, aux armes de la ville, suivant les règles du blason.

Le cadran de l'horloge se détache au milieu de pierres plus récentes.

A bout de souffle, l'ancienne horloge fut remplacée en 1891. Le mécanisme comporte deux cadrans semblables placés de part et d'autre de la tour. Un axe assure la transmission aux aiguilles. Les dimensions de l'ensemble sont peu communes : diamètre 3 m, grande aiguille 1,35 m, petite aiguille 1 m.

Le mouvement pèse 80 kg, celui de la sonnerie 250 kg. La seule exigence était de lui donner 150 tours de manivelle pour le remontage journalier. Un appareilleur logeant dans le bâtiment municipal, entretenait le mécanisme et procédait à ce remontage.

Par la suite, un projet d'appareillage électrique fut prévu, mais sans suppression de l'ancien dont l'utilisation se justifierait en cas de panne de courant et uniquement lorsque cette panne coïnciderait avec le point bas du mécanisme.

En fait l'horloge fut dotée d'un appareillage électrique qui, par des jeux de relais, commande un moteur, avec un système électro-magnétique.

Un dispositif de contacteur, lorsque le lourd contrepoids arrive en fin de course, fait fonctionner le moteur qui se charge de remonter le contrepoids.

C'est la maison Obedey de Morez dans le Jura qui l'a fourni.

Au dessus de l'horloge, cinq gargouilles de pierre reposant sur des corbeaux simulent assez bien cinq canons braqués pour la défense du pont.

La porte franchie, nous nous trouvons sous une haute voûte ogivale dont les quatre arêtes reposaient, aux angles, sur des chapiteaux sculptés, en grande partie détruits. On peut toutefois distinguer sur celui du Nord le reste de ce qui fut, peut-être, un aigle aux ailes déployées.

A gauche, avant d'entrer dans la rue Max Dormoy (rue du Pont), une porte s'ouvre, découvrant un escalier à vis très étroit, dans l'épaisseur des murs.

En empruntant ces marches, en assez relativement bon état de conservation, nous entrons dans une salle ogivale.

Là, se situe le mécanisme de l'horloge. Plus haut nous arrivons sur une plate-forme. Enfin quelques marches supplémentaires nous conduisent au sommet de la petite tour où se trouve scellée la charpente de fer qui supporte la cloche, dominée par la girouette qu'observent tous les matins les commerçants du quartier.

Telle qu'elle se présentait, cette tour constituait une vraie forteresse.

Sur la façade donnant rue Max Dormoy, on observe à droite, à environ 4 mètres du sol, une ouverture obturée par des barreaux et au dessus, dans le même alignement vertical, deux larges meurtrières permettant d'éclairer l'escalier à vis. De nombreuses traces les encadrent, produites par les balles de mousquet tirées sur les défenseurs réfugiés à l'intérieur lors des sièges de 1573 et 1575.

## Les Travaux

L'entreprise Sele a examiné la tour de l'Horloge, sous la direction de MM Dreyfus et Cléry architectes des Bâtiments de France.

Elle prévoit comme travaux :

- Confortation du clocheton,
- Ravalement de la façade côté Vidourle,
- Ravalement de la façade rue M.Dormoy,
- Ravalement du passage.

Le montant s'élève à 408 797,87 F TTC.

### *Confortation du Clocheton :*

La tour de l'Horloge s'est vue entourée d'échafaudages et de filets de sécurité, au-dessus des quais et de la porte qui sont très fréquentés ; un passage pour piétons a aussi été aménagé.

Des parements dégradés seront remplacés par des parements en pierre de Pondres, soit en parement uni, soit en parement mouluré.

Les finitions seront en enduit pierre, au ton des parties conservées, c'est-à-dire : chaux vive Baltaza éteinte deux fois, plus de l'ocre jaune et du marron.

La restauration du campanile comprendra des travaux de serrurerie et un traitement anti-rouille.

Avec le concours de MM Jeanjean, Desaunay, Vidal, un travail de décryptage a été fait sur la cloche à l'aide de moulage en résine et latex. La plus haute

inscription est en lettres gothiques de 38 mm de hauteur ;  
une série de trois étoiles sépare chaque mot latin.

*	*	*	*	*
*	* IHS	* XUS	* VINCIT	* XUS
*	* Jésus	* Christ	* est vainqueur	* Christ
	*	*	*	*
	* REGNAT	* XUS	* IMPERAT	* A TEMPES
	* règne	* Christ	* commande	* de la
	*	*	*	*
	* TATE	* ET	* AB	* OMNI
	* tempête	* et	* de	* tout
	*	*	*	*
	* MALO	* NOS	* DEFENDAT	* AMEN
	* mal	* qu'il nous	* protège	* AMEN

Une seconde inscription au bas de la cloche est en  
majuscules d'imprimerie de 18 mm (sans étoiles).

1613	CONSULS Consuls	NARCIS Narcisse	VILOSA Vilosa	RAFEL Rafaël
	BALLIU Balliu	ANTONI Antoine	FARER Farer	IOAN Jean
	FABREGA Fabrega	OBRES Fondeurs	IOAN Jean	CLIMENT Climent
	FRANCESH François	TERRAROL Terrarol		

### ***Réfection de la Couverture adjacente de la Tour :***

Les parafeuilles seront remplacés en partie. Les tuiles seront neuves pour la partie « courant », les tuiles vieilles de récupération pour les parties en « couvert ».

Le faîtage sera réalisé en tuiles creuses, le solin en mortier avec « bardelis » de terre cuite.

### ***Ravalement de la façade côté Vidourle :***

La pendule sera protégée durant les travaux. L'ensemble des parements sera nettoyé, ceux qui sont hors d'usage seront remplacés par de la pierre de taille de Pondres. Le tout sera rejointoyé au mortier avec addition de chaux grasse.

Une pulvérisation d'un badigeon au lait de chaux teinté uniformisera l'ensemble des parements entre eux.

Les supports en fer des gargouilles seront traités et peints.

### ***Ravalement de la façade Rue Max Dormoy :***

La pendule sera protégée durant les travaux. Un nettoyage approprié sera effectué sur les parements.

Des raccords en recherche sur les parties conservées (jusqu'aux parties saines) seront réalisés aux endroits nécessaires, puis finis en enduit pierre au ton des parties conservées.

Une même pulvérisation d'un badigeon au lait de chaux teinté sera réalisée sur l'ensemble de la porte.

***Ravalement du passage :***

Un tunnel pour le passage des piétons sera aménagé.

Le remplacement du parement hors d'usage est nécessaire (refouillement dans la pierre de taille).

Le nettoyage de la voûte sera effectué par un procédé approprié.

Dans la partie basse, le piochement d'enduit en ciment sera enlevé puis refait au mortier ton pierre.

L'ensemble sera uniformisé dans les tons des deux façades, rue M.Dormoy et Quai Gaussorgues.

Au cours du chantier, les ouvriers ont découvert un tube de 18 cm de long et 1,5 cm de diamètre scellé aux extrémités par du plomb.

Il contient une feuille de cahier sur laquelle on relève trois inscriptions :

- La première date du 28 juin 1903. Elle atteste la restauration de l'horloge par Monsieur Eugène Chaput, serrurier de la ville, aidé de son ouvrier Georges Chalas et approuvé par le Conseil Municipal de l'époque (Maire : Hippolyte Gaussen). L'orthographe est phonétique.

- La deuxième date du 6 novembre 1911. Elle indique une réparation effectuée par l'horloger de la ville Monsieur Walch aidé du serrurier Gaston Auméras et de son ouvrier Paul Daudé.

- La troisième, enfin, note une réparation en 1960, réalisée par Louis Nicolas, serrurier, Pierre Rouvière, horloger et Emile Causse, agent de police.

Un papier sera glissé dans ce même tube qui regagnera sa place au sommet de la Tour de l'Horloge.

A l'heure où nous imprimons, les travaux sont terminés et l'on peut parler de belle réussite. Mais il ne faudra pas en rester là. Le patrimoine Sommiérois fort apprécié des historiens et des touristes en vaut la peine. Nous regrettons seulement que le chronomètre géant, ce vieux témoin du passé, se soit soudain arrêté de ponctuer le temps.

## **BIBLIOGRAPHIE**

\* Les chroniques du « Passeroun » - Marcel Carrière Année 1960

\* Article de Nicolas Faucherre et Jean Mesqui dans le Bulletin de « Sommières et son Histoire » n° 4

\* Yvan Gaussen - Sommières, promenade à travers son passé

Photographies : M. P. SOHIER.